

Nos actions et engagements

en 2025



MUTUALITÉ
FRANÇAISE

CENTRE - VAL DE LOIRE

ENTRETIEN CROISÉ



Quels enseignements tirez-vous de l'année 2025 pour notre modèle mutualiste ?

Rose-Marie Minayo : L'année 2025 a marqué un tournant : la mutualité, socle indispensable de la protection sociale française, a dû faire face à des pressions politiques et financières inédites. La Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) dans un esprit constructif a adopté en juin 2025 un Manifeste ambitieux qui porte des propositions pour refonder notre système de santé et de protection sociale, avec des solutions concrètes versées dans le débat public à l'aube des prochaines échéances électorales.

Ce Manifeste s'articule autour de quatre axes majeurs :

- Garantir l'accès aux droits pour tous, sans exclusion ;
- Faciliter l'accès aux soins, en réduisant les inégalités territoriales ;
- Accélérer le virage préventif, pour une santé plus durable ;
- Lancer une révolution intergénérationnelle, afin de renforcer la solidarité entre les âges.

Plus qu'une simple réaction, cette démarche incarne la volonté du mouvement mutualiste de façonner et construire activement l'avenir de la santé en France.

À l'heure où notre modèle est parfois contesté, il reste pourtant incontournable aux yeux des Français. Nous devons construire un système de santé durable tourné vers plus de prévention, fondé sur la solidarité, l'équité, capable de répondre aux défis de demain.

Quelle est la position du mouvement mutualiste face aux tensions sur le financement de la protection sociale et aux évolutions politiques ?

Rose-Marie Minayo : La question du financement de la protection sociale s'impose comme un enjeu central du débat politique, cristallisé par les discussions autour du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) et par les propositions de taxation des complémentaires santé. La Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) a fermement marqué son opposition à toute mesure fiscale ciblant les contrats mutualistes, soulignant qu'elle risquerait d'aggraver les inégalités d'accès aux soins et d'affaiblir le principe même de solidarité collective.

Face à ces défis, la Mutualité Française enjoint l'ensemble des forces politiques à transcender les clivages partisans. Elle plaide pour une démarche collaborative, associant acteurs publics, mutualistes et élus, afin d'élaborer des solutions pérennes. L'objectif : préserver et renforcer une protection sociale équitable, accessible à toutes et à tous, dans un esprit de responsabilité partagée.

Quelle est la place de la prévention et comment la Mutualité Française se positionne-t-elle sur les grands défis sanitaires ?

Mehdi Madelat : La prévention reste un axe structurant du modèle mutualiste. Notre démarche, ancrée dans la proximité territoriale et la participation citoyenne, vise à agir en amont pour améliorer la santé globale des populations, réduire les inégalités et accompagner les parcours de vie. À l'heure où les défis sanitaires et sociaux se multiplient - vieillissement des populations, inégalités territoriales d'accès aux soins, crises sanitaires émergentes - le mouvement œuvre, sur le terrain, pour organiser des actions de prévention durable (plus de 25000 actions par an), en lien avec tous les partenaires institutionnels.

Quel rôle pour les États généraux de la santé et de la protection sociale ?

Mehdi Madelat : Les États généraux de la santé et de la protection sociale constituent une opportunité majeure pour replacer la santé au cœur du débat public. Dans un contexte marqué par des tensions financières croissantes et des inégalités d'accès aux soins persistantes, cette démarche permet de porter une vision structurée et ambitieuse de l'avenir de notre système de santé.

Pour la Mutualité Française, il s'agit d'un temps essentiel de concertation et de co-construction avec l'ensemble des acteurs – citoyens, professionnels, élus – afin de faire émerger des propositions concrètes, notamment autour de la prévention, de l'accès aux soins et de la solidarité.

Ces États généraux traduisent notre volonté d'être pleinement acteur du débat démocratique et de contribuer activement aux grandes orientations des politiques de santé à venir.

Comment la Mutualité Française s'inscrit-elle dans la perspective des élections à venir ?

Mehdi Madelat : Dans la continuité de cette dynamique, la Mutualité Française souhaite pleinement s'inscrire dans les échéances électorales à venir.

En région Centre-Val de Loire, notre Union régionale a ainsi décidé d'inviter les candidats à se saisir des enjeux de santé et de prévention, en leur proposant de formuler leurs engagements sur une plateforme dédiée, spécialement conçue à cet effet.

Cette démarche repose sur une conviction forte : la santé est un enjeu profondément territorial. Les collectivités locales ont un rôle déterminant à jouer en matière de prévention, d'accès aux soins, de lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé, ainsi que d'accompagnement du vieillissement.

À travers cette initiative, le mouvement mutualiste affirme sa volonté d'être force de proposition, partenaire exigeant et acteur engagé du dialogue avec les élus locaux.

SOMMAIRE

- 5 Les temps forts de l'année**
- 7 La MFCVL, un acteur régional de proximité**
- 8 Les femmes et les hommes de l'union régionale**
- 12 L'Animation de la Vie Mutualiste (AVM)**
Deux moments forts de l'année
Animer et coordonner les Délégations Territoriales
Former les élus mutualistes
- 20 La Prévention et Promotion de la Santé (PPS)**
Les actions de prévention
Une offre au plus près des populations
La programmation en détail
- 27 Les Affaires Publiques et Influence (API)**
Le mutualisme en Centre-Val de Loire
La participation au débat public
Les sujets de santé et de société
abordés lors des rencontres parlementaires
- 41 La certification qualité**
- 42 La démarche RSE**
- 43 La Mutualité Française**



LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE



JANVIER



➤ **13.01**
➤ **Sortie du premier podcast «Corps et fracas» sur la santé mentale.**



➤ **21.01**
➤ **Régionale à Tours** avec E. Chenut, B. Augier et S. Salgado : travaux pré-congrès «Comment faire de la Mutualité des entreprises engagées ?».

FÉVRIER



➤ **20 et 21.02**
➤ **Formation PSSM** à Blois organisée avec la FRAPS, dans nos locaux. 16 personnes formées aux premiers secours en santé mentale.



➤ **17.02**
➤ **Rencontre Place de la Santé** à Orléans avec le Sénateur du Loiret Christophe Chaillou sur le thème des enjeux du mouvement mutualiste.



➤ **21.02**
➤ **Rencontre Place de la Santé** à Orléans avec le Député du Loiret Emmanuel Duplessy sur le thème de la santé précarité.

MARS



➤ **05.03**
➤ **Séminaire** des 6 Délégations territoriales au CRIJ à Orléans : «Les jeunes et le militantisme».



➤ **26.03**
➤ **Rencontre Place de la Santé** à Blois avec Ulrich Thomir, Délégué général du Medef 41 et Lionel Huguet, Trésorier du Medef 41 sur la santé au travail.

AVRIL



➤ **22.04**
‣ **Journée des salariés**
Partage de connaissances
et feuille de route des axes
stratégiques 2025-2027.

MAI



➤ **16.05**
‣ **Rencontre Place de la Santé** à Saint-Amand Montrond avec Loïc Kervran, Député du Cher sur le thème de l'accès aux soins.

JUIN



➤ **30.06**
‣ **Assemblée Générale**
Validation des axes
stratégiques 2025-2027.

SEPTEMBRE



➤ **12.09**
‣ **Rencontre Place de la Santé** à Châteauroux avec François Jolivet, Député de l'Indre sur le thème des patients au coeur des préoccupations de santé.

OCTOBRE



➤ **03.10**
‣ **Santé vous bien au volant**
à Olivet : 97 seniors présents.

➤ **18.10**
‣ **Séminaire** de travail sur l'acquisition de compétences par le bénévolat avec la Jeune Chambre Economique Centre-Val de Loire.

DÉCEMBRE



➤ **01.12**
‣ **Séminaire des conseillers CPAM** à Blois en partenariat avec la FNATH et France Assos Santé.

➤ **12.12**
‣ **Le Conseil d'administration** valide la charte déontologique des élus.



➤ **03.12**
‣ **Rencontre Place de la Santé** à Orléans avec Gilles Lory, Secrétaire général de la CFDT Centre-Val de Loire sur le thème de la lutte contre la fraude.



➤ **16.12**
‣ **Formation premiers secours** enfants et nourrissons pour les salariés de l'UR.



LA MFCVL, UN ACTEUR RÉGIONAL DE PROXIMITÉ

La Mutualité Française Centre-Val de Loire (MFCVL) représente la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) au niveau de la Région.

Elle relaye et met en œuvre les positions de la FNMF auprès des pouvoirs publics, des élus politiques, des décideurs sanitaires et des responsables associatifs. Elle anime et coordonne la vie du mouvement mutualiste en région et élabore et conduit le programme régional de prévention et de promotion de la santé.

Son rôle et son action s'inscrivent pleinement dans les principes fixés par la Raison d'être du mouvement mutualiste définie ainsi « Se protéger mutuellement aujourd'hui pour, ensemble, construire les solidarités de demain ».

La Mutualité Française Centre-Val de Loire, avec l'ensemble des acteurs du mouvement, se mobilise pour l'accès aux soins et la santé pour tous et pour défendre le modèle d'Entreprendre mutualiste.



ZOOM

Les axes stratégiques 2025-2027

C'est dans un contexte marqué par des défis croissants en matière de santé publique, d'inégalités sociales et territoriales, et de transformations économiques, que les axes stratégiques 2025-2027 ont été adoptés en Assemblée générale le 30 juin 2025.

Ils traduisent une ambition forte en résonance avec les trois territoires d'engagement de sa Raison d'être : **innovation, proximité, participation.**

Proximité

Prévention : valoriser et élargir les prestations de services, pérenniser les ressources financières et garantir l'excellence et l'impact

Vie mutualiste : faire réseau et développer les relations dans les territoires. Former les militants mutualistes

Affaires publiques : organiser des événements d'influence et rencontrer les parlementaires sur les enjeux du mouvement mutualiste

Participation

Prévention : renforcer l'engagement des élus

Vie mutualiste : promotion de la prévention notamment via les délégations territoriales

Affaires publiques : représenter le mouvement mutualiste dans les instances de santé et de l'ESS

Innovation

Prévention : innover dans l'offre de services et explorer de nouveaux horizons

Vie mutualiste : 4 groupes de travail Vie mutualiste et ... la RSE, ... les jeunes, ... la communication via les réseaux sociaux, ... le lien avec L2 et L3

Affaires publiques : développer notre impact sur les réseaux sociaux

LES FEMMES ET LES HOMMES DE L'UNION RÉGIONALE



➤ La gouvernance

La composition du Conseil d'administration et du Bureau reste identique à 2024, aucun mouvement n'ayant été enregistré durant 2025.

La participation aux Conseils d'administration, en augmentation depuis 4 ans, gagne encore 4 points (80 % en 2024 vs 84 % en 2025). Celle du Bureau baisse légèrement mais reste très satisfaisante (87 % en 2024 vs 77 % en 2025)

Quant à la parité, elle reste identique à 2024, à savoir :

- **42 % de femmes au Conseil d'administration**
- **45 % de femmes au Bureau.**

La visioconférence est systématiquement proposée ; elle est de plus en plus plébiscitée. Elle permet de concilier des agendas assez contraints pour certains et réduit les risques routiers et la fatigue.



ZOOM

Mise en place d'une charte et d'un acte d'engagement déontologique des élus et élues

La charte et l'acte d'engagement déontologique des élus et élues de la MFCVL ont été validés par le Conseil d'administration du 12 décembre 2025. Cette charte est un repère commun pour que chacune et chacun puisse porter les valeurs de proximité, d'humanisme, de solidarité et de responsabilité qui sont les nôtres et démontrer par nos actes, notre utilité sociale et sociétale.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 31 DÉCEMBRE 2025

* administrateurs et administratrices membres du Bureau

PRÉSIDENTE

Rose-Marie MINAYO*

Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

VICE-PRÉSIDENTS

Claude BEILLEVAIRE*

Collège 1 – Groupe Vyv (MNT)

Patrice LAMOUREUX*

Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

Éric TABARINO*

Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Christelle AUZERAY*

Collège 1 – Groupe Vyv (MGEN)

TRÉSORIER

Gabriel SABOTIN*

Collège 1 – Groupe Vyv (MGEN)

AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Patrick COUTEAU*

Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

Didier JOUBERT*

Collège 1 – Groupe Vyv (MNT)

Annie MORDANT*

Collège 2 – AESIO Mutuelle
(Aesio)

Sylvie GIRARD*

Collège 1 – MATMUT Mutualité

Catherine PETIT*

Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

Didier GINESTE*

Collège 1 – Affinitaires et
Solidaires (Unéo)

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

Muriel BATAILLE

Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

François BRIÈRE

Collège 3 – VYV² Centre-Val
de Loire

Annie BROUILLARD

Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

Jeanne BUARD

Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

Claire DAVAILLON

Collège 1 – Groupe Vyv (MGEN)

Maritza DOURLENS

Collège 2 – URMPS (MGC)

Christophe FLAHAUT

Collège 1 – Affinitaires et
solidaires (MNH)

Thierry GRÉGOIRE

Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

Jean-Marc LECESNE

Collège 2 – La Mutuelle Générale

Pascale MOREAU

Collège 3 – VYV² Centre-Val
de Loire

Gérard PHILIPPE

Collège 1 – Groupe Vyv (MGEN)

Olivier PONTE GARCIA

Collège 3 – MGEN Action
Sanitaire et Sociale

Alain SERIEYS

Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

Pierre-Louis VALLS

Collège 1 – Les Mutuelles MACIF





Assurer la mission fédérale locale

Les instances de la Mutualité Française Centre-Val de Loire sont des lieux d'échanges et de décisions. Les représentants des mutuelles s'y expriment et contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie régionale.





UNE ÉQUIPE ENGAGÉE

Généralistes ou plus spécialistes dans certains domaines, les salariés de l'Union régionale déploient en Centre-Val de Loire les nombreuses actions visant à faire rayonner l'influence de la Mutualité



L'équipe de la Mutualité Française
Centre-Val de Loire en 2025.

- 1 **Olivier BASIRE** Directeur général *(en arrêt depuis juillet 2025)*
- 2 **Morgane BELEN** Chargée de mission prévention et promotion de la santé
Conseillère Habitat Santé
- 3 **Fanny BORDIER** Assistante service supports, prévention et comptabilité
- 4 **Sylvie DIETRICH-LAFON** Assistante de direction en charge de la mission fédérale locale,
responsable du service formation des élus et de la RSE
- 5 **Ségolène DU CLEUZIQU** Chargée de mission prévention et promotion de la santé
- 6 **Stéphane FRADET** Responsable affaires publiques et communication
- 7 **Sylvie FRENEAU** Comptable
- 8 **Suzie GAUTHIER** Infographiste, chargée des médias sociaux
- 9 **Murielle GENDRON** Conseillère en environnement intérieur
- 10 **Céline GRANDJEAN-LEDDET** Assistante ressources humaines
Assistante prévention et promotion de la santé
- 11 **Émilie MOREL** Chargée de mission prévention et promotion de la santé,
Conseillère en environnement intérieur
- 12 **Camille LHOPITAUX** Chargée de mission prévention et promotion de la santé,
Chargée des prestations mutuelles et partenaires
Coordinatrice PPS par interim depuis septembre 2025
- 13 **Victor LUCBERNET** Stagiaire PPS - Ingénierie en agroalimentaire et santé à UniLaSalle
- 14 **Mehdi MADELAT** Responsable prévention et promotion de la santé et qualité
Directeur par interim depuis septembre 2025

12,80

ETP

13 CDI
0 CDD
1 stage

L'ANIMATION DE LA VIE MUTUALISTE



FOCUS SUR DEUX MOMENTS FORTS EN 2025



➤ **Le séminaire des Délégations territoriales : faire connaissance et oeuvrer ensemble pour la santé de tous**

Renouvelées en septembre 2024, l'union régionale a souhaité réunir les membres de ses 6 Délégations territoriales lors d'un séminaire qui s'est tenu le 5 mars 2025 au CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse) à Orléans.

Ce séminaire avait plusieurs objectifs :

- › Présenter l'équipe et les activités de l'UR, apprendre à se connaître.
- › Découvrir le CRIJ, une structure régionale dédiée à la jeunesse, à travers la visite du bâtiment, de ses réalisations et du témoignage des jeunes qui le fréquentent.
- › Relayer la consultation menée par la FNMJ auprès des jeunes autour des questions de santé, de protection sociale et d'engagement.
- › S'imprégner des grandes lignes des Etats généraux de la Jeunesse menés par le Conseil Régional de la Jeunesse du Centre-Val de Loire et de l'enquête réalisée par l'association des universités de la région Centre-Val de Loire sur les attentes des jeunes de la région.
- › Mener une réflexion afin d'imaginer une ou des actions que la MFCVL, à travers ses délégations territoriales, pourrait mettre en œuvre pour et avec les jeunes ;
- › Impliquer toutes les délégations territoriales dans la co-construction d'une action commune, déployée en région dans un premier temps puis dans chacun des départements dans un second temps.

À l'issue des ateliers menés par les 6 groupes de travail, le projet d'une action de prévention « santé et jeunes » a été validé par l'ensemble des participants. Elle sera réalisée en 2026-2027 et portera sur l'alimentation des jeunes.





➤ La Régionale

Eric CHENUT, Président de la FNMF, Béatrice AUGIER, Secrétaire générale, et Séverine SALGADO, Directrice générale, sont venus rencontrer les élus mutualistes de la région lors de la Régionale qui s'est tenue le 21 janvier 2025 à Tours.

Cette Régionale a permis un temps d'échanges en vue de la préparation du 43^{ème} Congrès de la Mutualité Française.

Après un point d'actualité fédérale exposé par la Fédération, plusieurs ateliers participatifs ont permis aux élus mutualistes de travailler sur le sujet « Comment faire de la Mutualité des entreprises engagées ». Voici les contributions des élus sur deux thématiques :

1/ Répondre aux nouveaux besoins en proposant de nouvelles « garanties/ couvertures assurantielles » : intégrer la prévention au cœur du modèle de complémentaire santé et prévoyance :

- Créer un passeport prévention petite enfance jusqu'à la fin de vie pour chaque collaborateur dans une entreprise adhérente (sur la prévention de la personne).
- S'appuyer sur le LIII pour se différencier dans un contexte de banalisation de la Mutualité.
- Mieux quantifier la plus-value des actions de prévention, à travers par exemple les actions pour la qualité de l'environnement intérieur.
- Intégrer la santé mentale.
- Adapter notre consommation en santé : Eco-santé.
- Instaurer un parrainage institutionnel.

2/ Conforter l'engagement militant en proposant des modalités d'indemnisation des militants et bénévoles :

- « 1h de bénévolat = 1 € de déduction fiscale avec un plafonnement »





ANIMER ET COORDONNER LES DÉLÉGATIONS TERRITORIALES

Sous l'impulsion de la Secrétaire générale, avec l'appui des chargées de mission en prévention et le soutien de la chargée de l'animation de la vie mutualiste, les membres des délégations territoriales se sont mobilisés pour mettre en place des actions de sensibilisation à la santé mentale.

En 2025, les Délégations territoriales se sont mobilisées autour de la thématique de la 36e édition des Semaines d'Information sur la Santé Mentale « Pour notre santé mentale, réparons le lien social ». Ciné-débat, théâtre-débat et conférences ont ainsi permis de sensibiliser les citoyens et de répondre à leurs interrogations.

En parallèle, l'union régionale continue de former ses élus et leur a proposé de participer à « La fresque de la santé mentale ». Des interventions auprès d'enseignants ont également été réalisées par une des collaboratrices de l'union régionale, formatrice « Premiers Secours en Santé Mentale ».





7 PROJETS PORTÉS PAR LES DÉLÉGATIONS TERRITORIALES

CHER

11 OCTOBRE 2025
Bourges
Ciné-débat
 « Lien restauré, bien-être retrouvé »
 Témoignages, accompagnements et jeux
25 PARTICIPANTS



21 SEPTEMBRE 2025
Bourges
Balade santé
35 PARTICIPANTS



EURE-ET-LOIR



14 OCTOBRE 2025
Lycée Jehan de Beauce à Chartres
Théâtre-débat
 « Mettre des mots sur des maux »
60 PARTICIPANTS



INDRE

11 OCTOBRE 2025
Orsennes
Ciné-débat
 « Handicap, quand tout bascule. »
37 PARTICIPANTS



INDRE-ET-LOIRE



6 MARS 2025
Lycée Léonard de Vinci à Amboise
Théâtre-forum
 auprès des lycéens
 « L'isolement »
60 PARTICIPANTS
Sensibilisation à la santé mentale
 auprès de professionnels de l'enseignement



13 OCTOBRE 2025
Lycée Henri Becquerel à Tours
Théâtre-forum
 auprès des lycéens
 « L'estime de soi »
60 PARTICIPANT·E·S
Sensibilisation à la santé mentale
 auprès de professionnels de l'enseignement



LOIRET

2 DÉCEMBRE 2025
Cinéma Les Carmes à Orléans
Ciné-débat
 « Réseaux sociaux et isolement »
55 PARTICIPANT·E·S
 Sensibiliser à l'importance de lever les tabous de l'isolement du lien social et du harcèlement !





FORMER LES ÉLUS MUTUALISTES

Chaque année des formations sont proposées aux représentants et élus des mutuelles. Outre la transmission de la culture mutualiste et de ses valeurs, ces formations contribuent à renforcer leurs compétences et leur connaissance des politiques territoriales de santé, de la protection sociale, du système de santé, de l'actualité juridique...

Pour établir un programme de formation répondant aux besoins des élus mutualistes, une enquête a été réalisée en octobre 2024 auprès des référents formation au sein des mutuelles.

31 contacts ont été sollicités. Voici les réponses des 4 mutuelles ayant complété le questionnaire :

1/ Au niveau de la région CVL, aurez-vous de nouveaux délégués en 2025 ? :

- 2 « oui »
- 2 « non »

2/ Si vous accueillez en 2025 de nouveaux élus, avez-vous prévu un parcours de formation en interne pour eux ? :

- 2 « oui »
- 1 « non »
- 1 « je ne sais pas »

3/ Vos élus connaissent-ils l'outil d'auto-évaluation de leurs besoins en formation proposé par la FNMF et que l'on peut trouver sur Mut& Vous ?

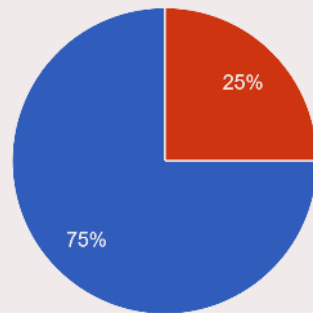
- 1 « oui »
- 3 « non »

4/ Vos élus connaissent-ils « Le passeport de l'élu » ?

- 1 « oui »
- 3 « non »



5/ Selon vous, quel format convient le mieux à vos élus ?

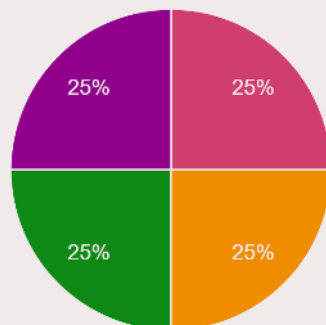


- Formateur et élus présents dans un même lieu (siège de l'UR, établissement extérieur...)
- Formateur présent au siège de l'UR et possibilité de suivre la formation en présentiel
- Formateur à distance et élus présents ensemble sur un site
- Formateur et élus en distanciel
- E-learning et distanciel
- Ne sais pas

6/ Parmi les formations proposées par la Fédération, quelles thématiques souhaitez-vous proposer à vos élus ?

- 1 « je ne sais pas »
- 1 « Solvabilité II / les comptes d'une mutuelle »
- 1 « à déterminer »

7/ Parmi les formations construites par l'union régionale CVL, quelles sont celles pouvant intéresser vos élus :



- Le lobbying « Être élu mandaté et représenter la Mutualité » - jour 1
- Le lobbying « Rencontre avec un parlementaire » - jour 2
- Histoire de la Mutualité, découverte de l'Union régionale CVL et visites de SSR
- Savoir animer une conférence, un débat
- L'Économie Sociale et Solidaire en CVL
- La promotion et Prévention de la santé
- Les premiers secours en santé mentale

8/ Avez-vous des suggestions de thématiques que l'UR pourrait vous proposer ?

• Protection sociale

Comprendre l'environnement de la protection sociale et du système de santé
 Fondamentaux de la complémentaire santé
 Le financement de la protection sociale
 Actualités sur l'assurance santé et point sur la loi de financement de la Sécurité Sociale

• Mutualité

Découverte de la Mutualité et de son environnement
 Le code de la mutualité
 Actualité des réformes impactant la gouvernance des mutuelles
 Actualités du mouvement mutualiste
 Thématique plus poussée sur le Livre II et la solvabilité, les comptes d'une mutuelle

• ESS

Mutualité et Economie Sociale et Solidaire



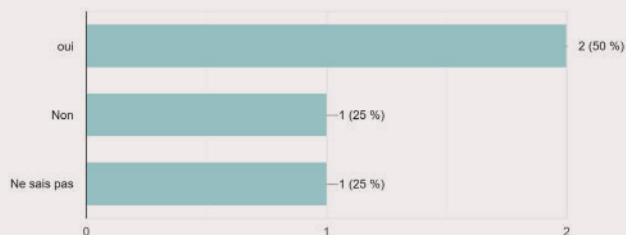
- **Numérique et réseaux sociaux**

Intégrer les réseaux sociaux à son parcours militant
Formations pratiques sur les outils bureautiques

- **Développement personnel**

Mobiliser ses savoirs en fonctions électives et gagner en efficacité relationnelle
Prise de parole en public

9/ Au sein de votre mutuelle, un budget est-il prévu pour des formations proposées par l'union régionale ?



10/ Avez-vous d'autres remarques ?

- 1 « non »

Au vue de ces résultats, la commission régionale AVM a validé les deux plans de formations pour 2025 dont voici le bilan :

Dates	Formations FNMf proposées à tous les élus, inscription sur Mut&Vous par un référent formation au sein des mutuelles	Catégorie	Format	Intervenants	Statut
Mardi 23 septembre	Fondamentaux de la complémentaire santé	Généraliste	Présentiel	Isabelle VILESPY	Annulée faute d'inscrits
Mercredi 8 octobre	Savoir lire les comptes de son groupement pour pouvoir jouer pleinement son rôle d'élu niveau 1	Généraliste	Présentiel	Vincent BOUVILLAIN	Annulée faute d'inscrits
Jeudi 9 octobre	Agir pour l'environnement et devenir éco-citoyen	Généraliste	Distanciel	Pierre BERNARD	Annulée faute d'inscrits
Jeudi 27 novembre	Comprendre les évolutions du secteur de la complémentaire santé : acteurs et offres	Généraliste	Distanciel	Formateurs FNMf	Pas d'inscrits CVL
Jeudi 27 novembre En attente d'une nouvelle date	Mutualité et ess	Généraliste	Présentiel	Sandrine ANTOINE	À reporter en 2026 ?



Dates	Réservées aux administrateurs, membres de DT et mandatés de l'UR - Inscription auprès de Sylvie Lafon Dietrich	Format	Intervenants	Nombre de participants
22 mai	La promotion et prévention de la santé en région Centre-Val de Loire	Présentiel	Mehdi MADELAT	10
18 septembre	Atelier «Fresque de la santé mentale»	Présentiel	Camille LHOPITAUX Ségolène DU CLEUZIOU	8
19 novembre	La promotion et prévention de la santé en région Centre-Val de Loire	Présentiel	Mehdi MADELAT	Moins de 8 inscrits, n'a pas pu se tenir
3 et 4 décembre	Formation Premiers Secours en Santé Mentale	Présentiel	Camille LHOPITAUX	Moins de 8 inscrits, n'a pas pu se tenir
2 ^{ème} semestre	À envisager en 2026 à partir des GT «aller vers»			

➤ Objectifs des formations réalisées

Formation - La prévention et promotion de la santé en région Centre-Val de Loire :

- Sensibiliser les élus mutualistes aux enjeux de la prévention et de la promotion de la santé
- Acquérir des connaissances sur les différents concepts
- Identifier les structures et acteurs régionaux
- Sensibiliser aux besoins spécifiques et aux priorités de la région CVL
- Savoir présenter les actions du service PPS

Atelier - La Fresque de la santé mentale :

- Qu'est-ce que la santé mentale ?
- Qu'est-ce qui l'influence ?
- Quelles sont les stratégies pour en prendre soin ?



LA PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ



LES ACTIONS DE PRÉVENTION

Le programme 2025 de prévention et promotion de la santé s'est décliné autour de 5 axes permettant de couvrir tous les âges de la vie et d'accompagner plus particulièrement les seniors et les aidants des territoires isolés.

328
ACTIONS
DÉPLOYÉES

Près de
2 250
PERSONNES
SENSIBILISÉES

7
COLLABORATEURS
MOBILISÉS
SUR LA RÉGION

2
COMMISSIONS
« CRP »
10 membres

QUELQUES UNS DE NOS PARTENAIRES



5 AXES

- 195 ACTIONS / La Santé Environnement
- 91 ACTIONS / Le Bien vieillir
- 13 ACTIONS / La Santé Mentale
- 12 ACTIONS / Podcasts et webinaires santé
- 17 ACTIONS / Prestations de services

UNE OFFRE
EN PRÉSENTIEL
ET DIGITALE



UNE OFFRE AU PLUS PRÈS DES POPULATIONS

+13

ACTIONS À DÉPLOIEMENT RÉGIONAL

*Webinaires
Vidéo CEI*

37 actions

en Eure-et-Loir
dont 17 actions Santé Env.
15 Bien Vieillir
2 Santé Mentale
3 Prestations

28

83 actions

dans le Loiret
dont 65 actions Santé Env.
15 Bien Vieillir
2 Santé Mentale
1 Prestation

52 actions

en Loir-et-Cher
dont 30 actions Santé Env.
16 Bien Vieillir
1 Santé Mentale
4 Prestations

45

41

37

18

92 actions

en Indre-et-Loire
dont 67 actions Santé Env.
15 Bien Vieillir
3 Santé Mentale
7 Prestations

36

27 actions

dans le Cher
dont 9 Santé Env.
15 Bien Vieillir
2 Santé Mentale
1 Balade Santé

26 actions

dans l'Indre
dont 7 Santé Env.
15 Bien Vieillir
2 Santé Mentale
2 Prestations



LA PROGRAMMATION EN DÉTAIL

➤ La Santé Environnementale

Les attentes citoyennes sur les questions de santé environnementale sont de plus en plus fortes. D'autant que l'OMS estime que 23% des décès et 25% des pathologies chroniques dans le monde peuvent être attribués à des facteurs environnementaux et comportementaux.

2
ACTIONS
DÉPLOYÉES

190
VISITES
À DOMICILE

196
ACTIONS
AU TOTAL

1
VIDÉO
MOTION
DESIGN

- › Conseils en environnement intérieur
- › Diagnostics des perturbateurs endocriniens en maternités



VERBATIM

“ Grâce à vous,
nous avons pu
être relogés durant
les travaux. ”

“ Les visites ont
permis d'améliorer
mon logement,
merci ! ”

“ Des conseils
précieux et
très bénéfiques. ”





► Bien vieillir en région Centre-Val de Loire

En 2025, la Mutualité Française Centre-Val de Loire a développé une nouvelle action sur la sécurité routière tout en continuant ses actions phares à destination des seniors. Les besoins liés aux déserts médicaux, à l'isolement, à la fracture numérique et au vieillissement de la population sont particulièrement importants dans notre région.



PROJETS DÉPLOYÉS

- › Journée de repérage
- › Santé Vous Bien
- › En route vers le numérique !
- › Santé Vous Bien au Volant





➤ La Santé mentale

En France, 1 personne sur 5 est touchée chaque année par un trouble psychique. Le taux de suicide est également l'un des plus élevés en Europe. La MFCVL investit ce champ en proposant des débats et ateliers à destination des aidants, des ateliers d'écritures collectifs et s'inscrit dans les actions de la SISM.





Podcasts et webinaires

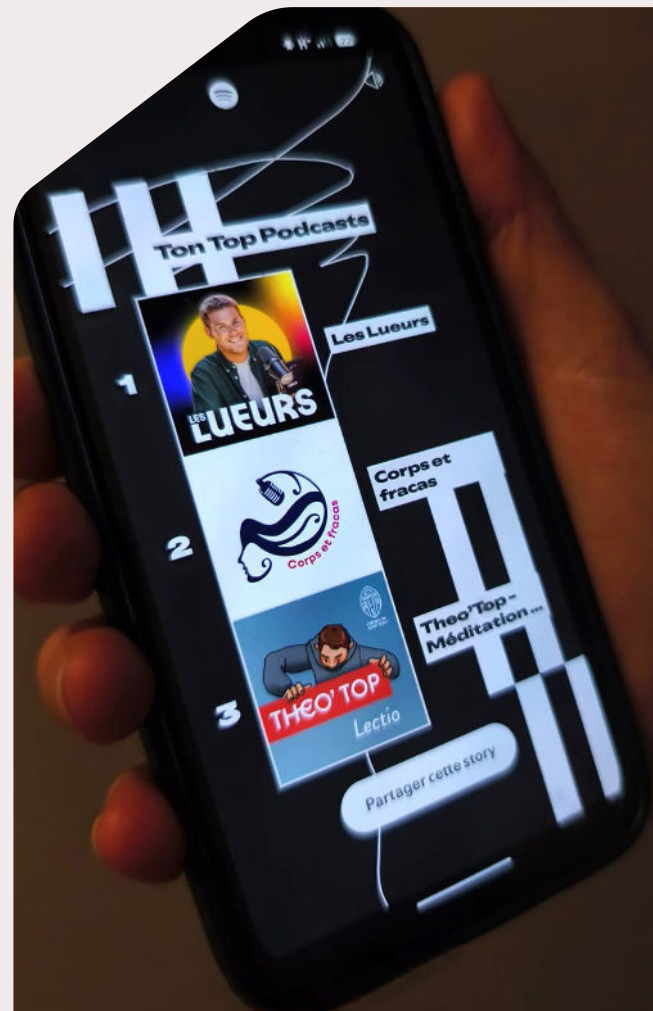
Corps et Fracas est un podcast de prévention et de santé qui donne des clés de compréhension simples, fiables et accessibles sur des sujets de santé. Le podcast s'adresse au grand public, avec une attention particulière portée à la pédagogie, à la nuance et à la lutte contre les idées reçues.



- › Santé mentale
- › Santé menstruelle
- › Addictions et dépendance



LIEN VERS
LE PODCAST
CORPS ET FRACAS





➤ La reconnaissance de notre expertise

Des collectivités, des mutuelles, des partenaires ou encore des organismes de formations ont sollicité l'expertise de l'Union Régionale Centre-Val de Loire en ingénierie de projets pour les accompagner sur les thématiques de leur choix.



WEBINAIRES,
CONFÉRENCES,
ATELIERS
COLLECTIFS, ETC.

17
ACTIONS
AU TOTAL

FORMATION PSSM

En février et novembre 2025 se sont déroulées deux formations PSSM standard à Blois et Tours organisées avec la FRAPS.

Après ces deux formations, 26 personnes ont acquis des connaissances sur la santé mentale et les troubles psychiques mais également la méthode pour aider des personnes ayant une santé mentale fragile ou développant un trouble psychique.

Elles sont donc devenues secouristes en santé mentale et s'ajoutent au plus de 200 000 secouristes français et 8 000 000 dans le monde. Cette formation a aussi pour but de déstigmatiser les problèmes de santé mentale et de revoir ses propres représentations sur le sujet.

BILAN 2025

- Formations
- Actions en faveur des mutuelles
- Actions à destination des collectivités, associations, partenaires, etc.



LES AFFAIRES PUBLIQUES ET INFLUENCE



LE MUTUALISME EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Les élus mutualistes siègent dans de nombreuses instances locales et régionales de santé, de démocratie sanitaire et de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) en représentation de la Mutualité Française.

Ils sont mandatés pour défendre un système de santé solidaire sur le territoire, en accord avec les valeurs mutualistes.

➤ **La sphère Agence Régionale de Santé**

- › Conseil d'administration
- › Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA)
- › Commission Régionale de Gestion du Risque
- › Conseils territoriaux de santé

➤ **La sphère Sécurité Sociale**

- › Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM)
- › Commission Paritaire Régionale Optique (CPRO)
- › Commission paritaire régionale «Centres de santé»
- › Centre de traitement informatique CICOA
- › Union de Gestion des Établissements des Caisses d'Assurance Maladie (Ugecam)
- › Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Centre-Val Loire (Carsat)

➤ **La sphère Associative**

- › Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé Centre-Val de Loire (Fraps)
- › Observatoire régional de la santé en région Centre-Val de Loire (ORS)
- › La Maison des Parents
- › Association pour le Dépistage Organisé des Cancers (Adoc)
- › Association País Loir-et-Cher



➤ La sphère Économie Sociale et Solidaire

- Conseil Économique Social et Environnemental Régional (Ceser)
- Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Centre-Val de Loire (Cress)
- Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES)

➤ La sphère Collectivités Locales

- Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA)
- Conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées
- Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH)
- Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)



ZOOM

Le samedi 18 octobre, un séminaire de travail s'est tenu à Blois en partenariat avec la Jeune Chambre Économique (JCE) du Centre-Val de Loire, autour de l'acquisition de compétences par le bénévolat.

L'objectif était de valoriser les savoir-faire développés par les bénévoles (gestion de projet, communication, leadership, travail en équipe ou organisation) et de les rendre visibles tant pour l'insertion professionnelle que pour le développement personnel.

Cette initiative s'inscrit dans un contexte où le bénévolat représente un véritable levier d'engagement citoyen et d'employabilité, avec près de 20 millions de bénévoles en France, dont une part importante de jeunes. Divers dispositifs ont été présentés pour formaliser et certifier ces compétences : le CV Citoyen et la Charte du Recruteur Citoyen, la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), le Portefeuille de compétences, le Compte d'Engagement Citoyen (CEC) et les Badges numériques Open Badges, ainsi que des dispositifs universitaires tels que l'Université des Patient-es de Sorbonne Université.



Le séminaire a également exploré la mise en place de formations certifiantes et de titres universitaires pour les bénévoles, permettant de transformer l'expérience associative en reconnaissance académique et professionnelle. Ces parcours combinent tutorat disciplinaire, modules modulaires et évaluation par jury composé d'acteurs associatifs, universitaires et institutionnels, offrant ainsi une véritable progression et une formalisation des compétences au service des individus, des associations et des territoires.



ZOOM

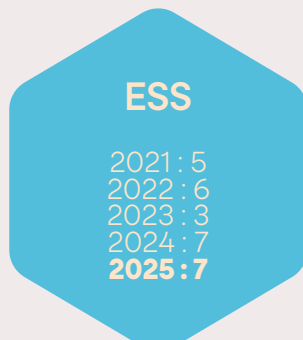
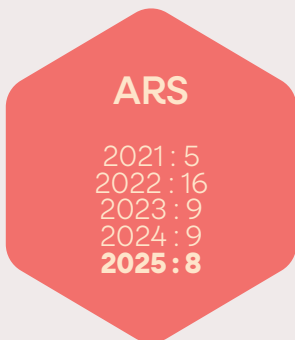
Le lundi 1er décembre, le séminaire des conseillers CPAM, organisé par la Mutualité Française Centre-Val de Loire en partenariat avec France Assos Santé et la FNATH, a rassemblé 21 participants pour une journée de formation et d'échanges sur le rôle et les responsabilités des conseillers.

Animée par Sylvie Guérin (FNMF), Philippe Lambert (FNATH), Lorène Gardin (France Assos Santé), Patrick Couteau et Stéphane Fradet (MFCVL), cette rencontre a permis d'aborder le renouvellement des Conseils de CPAM, le rôle du 3e Collège, la constitution et le fonctionnement des commissions obligatoires, facultatives et conventionnelles, ainsi que la désignation des membres dans les instances externes et la mise en œuvre du règlement intérieur. L'objectif était de renforcer les connaissances des conseillers pour leur permettre de porter efficacement la voix du 3e Collège et d'agir de manière éclairée au sein des instances de gouvernance de la protection sociale.



COMPTE-RENDUS SUR SLACK

Pour porter leurs mandats, les élus bénéficient d'un accompagnement, notamment ceux qui siègent au sein des Conseils CPAM. Les mandats font des comptes-rendus sur Slack :





LA PARTICIPATION AU DÉBAT PUBLIC



PLACE DE LA SANTÉ

Thème : Les enjeux du mouvement mutualiste

Invité : **Christophe Chaillou, Sénateur du Loiret**

Vendredi 17 février, 10h30 à 12h30

Orléans, VYV3 Centre-Val de Loire

La rencontre annuelle avec le Sénateur Chaillou a permis d'échanger sur les enjeux majeurs de la santé et de la protection sociale. Membre de la commission des lois, il a insisté sur l'importance de la prise en charge globale et sur la difficulté des arbitrages budgétaires, notamment pour les personnes âgées et les publics fragiles. Les discussions ont porté sur le financement de la Sécurité sociale, les effets des mesures du Ségur non compensées, l'évolution des cotisations et des contrats responsables, ainsi que la question des départs d'adhérents et de la couverture des seniors et des personnes en situation de handicap. Le Sénateur a également évoqué la mise en œuvre de la prévoyance au niveau communal et les enjeux liés à la mobilisation des ressources, tout en soulignant la complexité des retraites et la nécessité d'un suivi attentif des taux d'augmentation des cotisations.



PLACE DE LA SANTÉ

Thème : La précarité et la santé

Invité : **Emmanuel Duplessy, député du Loiret**

21 février 2025, 12h30 à 14h30

Orléans, VYV3 Centre-Val de Loire

Lors de cette rencontre, le Député Duplessy a exprimé un intérêt particulier pour les questions de précarité, notamment étudiante, et pour les dispositifs de protection sociale, en lien avec son expérience à la LMDE. Les échanges ont abordé la Sécurité sociale alimentaire, la participation fiscale des plus aisés, la santé et la prévoyance, ainsi que les enjeux liés à la santé environnementale et au logement. Il s'est également montré attentif aux problématiques du Grand âge, du statut des aidants, et à la prévention des risques, tout en s'intéressant aux initiatives phares et aux prochaines actions de la Mutualité Française.





PLACE DE LA SANTÉ

Thème : La santé au travail

Invités : Ulrich Thomir, Délégué général du Medef 41
et Lionel Huguet, Trésorier du Medef 41

Mercredi 26 mars, 9h à 11h

Blois, Mutualité Française Centre-Val de Loire

La rencontre a permis de présenter le fonctionnement du Medef à l'échelle départementale et nationale, en soulignant son rôle de représentation des entreprises, de lobbying et de formation des mandataires. Les échanges ont porté sur la santé au travail et la prévention, en particulier sur la gestion des arrêts de travail, la santé mentale, les troubles musculosquelettiques et l'accompagnement des salariés lors des reprises après un arrêt long. Les représentants du Medef ont insisté sur l'importance de la prévention, du management par l'autonomie, et sur le rôle des managers pour limiter l'absentéisme et anticiper l'inaptitude. La discussion a également abordé les dispositifs d'avantages sociaux, l'aménagement du temps de travail et l'usage raisonné des prestations, ainsi que l'impact des coûts croissants des mutuelles sur les petites entreprises. Enfin, la rencontre a permis d'échanger sur les projets spécifiques aux entreprises de moins de 50 salariés et sur les initiatives du Medef en matière de bien-être des dirigeants et d'accompagnement des aidants.



PLACE DE LA SANTÉ

Thème : L'accès aux soins

Invité : Loïc Kervran, Député du Cher

Vendredi 16 mai, 17h à 19h

Saint Amand Montrond, Le Clos de la Marmande

Les échanges ont porté sur l'accès aux soins et la régulation des professionnels de santé. Le député a présenté la loi transpartisane, qui maintient la liberté d'installation des médecins sur 85 % du territoire tout en introduisant des régulations dans les zones surdotées et le rétablissement de l'obligation de garde, notamment pour les longs week-ends. La discussion a également abordé la coordination des parcours de soins, le renforcement des assistants médicaux et la promotion de Mon Espace Santé, ainsi que les difficultés de recrutement dans les IFSI et les centres de santé, notamment dentaires. Le Député Loïc Kervran a insisté sur la prévention et l'accès aux soins, en particulier la médecine scolaire, dentaire et les délais pour les mammographies dans le Cher, ainsi que sur les enjeux liés à la confidentialité des données de santé. La question du financement des EHPAD (coûts énergétiques et alimentaires, recours à l'intérim, recrutement) et des SSAD/SSIAD a été soulignée, avec l'idée de démarches communes entre parlementaires et acteurs mutualistes pour accompagner la réforme. Enfin, le député a évoqué les contrats d'ambulances et la gestion des transports sanitaires, soulignant la nécessité d'information et de coordination entre privé et hôpitaux.





PLACE DE LA SANTÉ

Thème : Les patients au cœur des préoccupations de santé

Invité : François Jolivet, Député de l'Indre
Vendredi 12 septembre 2025, 17h à 19h
Châteauroux, Ehpad La Charmée au 182 avenue Kennedy



Les échanges ont porté sur la remise du patient au cœur des préoccupations des acteurs de santé. Le député a insisté sur la liberté individuelle du patient, la nécessité de moderniser le suivi médical et de renforcer l'accès aux données pour améliorer la prise en charge. Il a souligné le rôle des mutuelles et des organismes complémentaires comme acteurs de terrain, capables d'innover, notamment via les applications et le suivi de la prévention.

François Jolivet a abordé plusieurs enjeux concrets : la santé mentale, le suivi vaccinal, la prévention en entreprise, la coordination des parcours de soins, et la complémentarité avec la Sécurité sociale pour mieux gérer les arrêts de travail et les soins transfrontaliers. Il a également évoqué la question du 5e risque (hébergement et dépendance), la solidarité intergénérationnelle et le maintien à domicile, ainsi que les difficultés de recrutement dans les établissements de santé et les EHPAD.

Le député a encouragé les mutuelles à être audacieuses et à proposer des solutions innovantes, centrées sur le patient, tout en travaillant avec les pouvoirs publics pour garantir un système efficace et solidaire. Il a particulièrement apprécié la capacité de la Mutualité Française à concilier action sociale, innovation numérique et prévention, et a insisté sur l'importance d'un dialogue constructif pour que le patient en sorte gagnant.

PLACE DE LA SANTÉ

Thème : La lutte contre la fraude

Invité : Gilles Lory, Secrétaire général de la CFDT
Centre-Val de Loire
3 décembre 2025, 9h45 à 11h45
Orléans, CFDT, 10 rue Théophile Naudy



Les échanges ont porté sur le projet de loi relatif à la lutte contre la fraude, considéré comme une avancée majeure pour renforcer la sécurité juridique et la transparence des actes de santé.

Les discussions ont abordé la transmission des données de santé, la géolocalisation des véhicules de transport sanitaire, la prévention des fraudes liées aux actes médicaux, à l'optique, au dentaire et aux arrêts de travail, ainsi que la montée de réseaux organisés et de cyber-attaques.

La CFDT a souligné la nécessité de rapidité et de réactivité, en insistant sur la protection des patients et la sécurité des professionnels de santé. La Mutualité Française a présenté ses propositions d'amendements et son expérience dans la détection des fraudes, en rappelant l'importance de l'accompagnement des adhérents, du contrôle des centres de santé et de la sécurisation des flux numériques.

Les participants ont insisté sur le fait que la lutte contre la fraude doit préserver les assurés respectueux des règles, tout en renforçant les outils de prévention, de formation et de contrôle. La rencontre a également permis d'évoquer la souveraineté des données, la sécurisation informatique et la nécessité d'un dialogue constructif avec les pouvoirs publics et les professionnels pour garantir l'efficacité du dispositif.



LES SUJETS DE SANTÉ ET DE SOCIÉTÉ ABORDÉS LORS DES RENCONTRES PARLEMENTAIRES

➤ **Suppression du CSESS**

Une proposition de loi déposée par la sénatrice Nathalie Goulet (Orne) a visé à supprimer plusieurs structures consultatives, qualifiées de structures « Théodule », dont l'utilité était jugée insuffisamment avérée. Parmi les instances concernées figurait le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS), dont la suppression était prévue à l'article 10 du texte.

Cette disposition a été maintenue lors de l'examen de la proposition de loi en commission des lois, le 15 janvier 2025, avant son inscription à l'ordre du jour de la séance publique du Sénat le 30 janvier 2025. Le mouvement mutualiste s'est particulièrement mobilisé sur ce sujet, en tant qu'acteur majeur de l'économie sociale et solidaire (ESS). Les mutuelles constituent en effet l'une des composantes historiques de l'ESS, telles que définies par la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire. À ce titre, la Mutualité Française était membre du CSESS et participait activement à ses travaux.

Le CSESS joue un rôle central dans la co-construction des politiques publiques relatives à l'ESS. Instance de dialogue entre les pouvoirs publics et les acteurs de terrain, il constitue un espace structurant de réflexion et de concertation sur les évolutions de ce mode d'entreprendre. De nombreux travaux d'ampleur y sont menés, notamment l'évaluation de la loi ESS de 2014 ou le suivi de l'agrément « entreprise solidaire d'utilité sociale » (ESUS). Organisé autour de plusieurs commissions thématiques, le CSESS s'appuie sur l'engagement bénévole des organisations qui y siègent. Cet engagement contribue à produire une expertise collective au service du développement et de la reconnaissance de l'ESS.

Le Conseil supérieur de l'ESS est par ailleurs appelé à contribuer aux travaux d'élaboration de la feuille de route stratégique nationale de l'ESS, dans le cadre des attentes formulées par la Commission européenne. La suppression du CSESS aurait également eu pour conséquence la disparition du guide définissant les conditions d'amélioration continue des bonnes pratiques des entreprises de l'ESS, instauré par la loi du 31 juillet 2014. Communément appelé « guide des bonnes pratiques de l'ESS », cet outil constituait un levier important pour accompagner les structures de l'ESS dans une démarche de progrès continu et de convergence autour des principes fondamentaux qui fondent l'identité de ce modèle économique.

Dans ce contexte, la Mutualité Française a sollicité le soutien des Sénateurs quant à la suppression de l'article 10 de la proposition de loi tendant à supprimer certaines structures, comités, conseils et commissions « Théodule » dont l'utilité ne semble pas avérée.

Réponses :

- › Christophe Chaillou, Sénateur du Loiret
- › Hugues Saury, Sénateur du Loiret
- › Marie-Pierre Richer, Sénatrice du Cher



Suppression de la taxe d'apprentissage

Dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2025, un amendement (I-1569), co-signé par plusieurs parlementaires, a proposé de remettre en cause l'exonération de taxe d'apprentissage dont bénéficient les organismes mutualistes, à l'instar des associations.

Cet amendement visait à soumettre les structures mutualistes – notamment les unions régionales de la Mutualité Française, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), les crèches et les centres de santé mutualistes – à la taxe d'apprentissage au taux de 0,68 % de la masse salariale, hors rémunération des apprentis. Une telle mesure aurait entraîné une augmentation mécanique des charges de personnel pour ces structures.

La Mutualité Française s'est opposée à cette évolution, estimant qu'elle fragiliserait davantage des établissements mutualistes déjà confrontés à des équilibres économiques très tendus, sans qu'aucune étude d'impact préalable n'ait été portée à sa connaissance.

En 2025, la Fédération a engagé des démarches auprès de plusieurs parlementaires, notamment Monsieur Emmanuel Capus, sénateur de Maine-et-Loire, afin d'alerter sur les conséquences concrètes de cette mesure et de favoriser un échange rapide. La Mutualité Française a regretté l'absence de concertation préalable autour de cet amendement, ainsi que la sous-estimation de ses effets sur les services de soins et d'accompagnement mutualistes (SSAM).

Les SSAM, à l'instar d'autres établissements publics et non lucratifs, évoluaient en effet dans un contexte économique particulièrement dégradé. Ces structures, qui emploient de nombreux salariés exerçant des métiers non délocalisables, affichaient des marges très faibles : en 2024, près d'un SSAM sur trois était en situation de déficit. L'application de la taxe d'apprentissage aurait accentué la fragilité financière de ces acteurs de l'économie sociale et solidaire, avec des répercussions potentielles sur la continuité et l'accessibilité des services rendus aux populations.

La Mutualité Française a ainsi rappelé la nécessité d'un soutien renforcé des pouvoirs publics aux services de soins et d'accompagnement mutualistes, qui jouent un rôle essentiel sur l'ensemble des territoires en matière d'égalité d'accès aux soins et aux services sanitaires et médico-sociaux.

4 courriers envoyés :

- ↳ Jean-Luc Brault, Sénateur de Loir-et-Cher
- ↳ Vincent Louault, Sénateur d'Indre-et-Loire
- ↳ Nadège Arnault, Présidente du Conseil départemental d'Indre-et-Loire
- ↳ Philippe Gouet, Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher



Projet de loi simplification économique

Dans le cadre de l'examen du projet de loi de simplification économique, un amendement visant à la suppression des Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER) a été adopté le 24 mars en commission spéciale. Cet amendement, soutenu par plusieurs parlementaires, devait être examiné en séance publique à l'Assemblée nationale à compter du 8 avril 2025.

Cette initiative est intervenue sans concertation préalable avec les 80 organisations représentant les corps intermédiaires siégeant au sein des CESER, ni avec les présidentes et présidents de région. Les CESER ont ainsi été assimilés à tort à des opérateurs de l'État, alors qu'ils relèvent du fait régional. Créés par les lois de régionalisation de 1972, ils ont pour vocation de favoriser la participation des forces vives des territoires à l'élaboration des politiques publiques régionales.

Cette démarche s'inscrivait de manière paradoxale dans un contexte où de nombreux élus appelaient à une nouvelle étape de décentralisation et à un renforcement de la démocratie participative. Les CESER constituent en effet les seules instances représentatives permettant à la société civile organisée de s'exprimer au niveau régional. Ils jouent un rôle central dans l'animation d'une démocratie continue, au-delà des seules échéances électorales.

Espaces de concertation et d'expertise reconnus, les CESER contribuent à la cohésion et à la gouvernance territoriale. À l'instar d'autres instances consultatives telles que les Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS) ou les Hauts Conseils, ils réunissent des partenaires sociaux, des représentants du monde économique, associatif et environnemental, ainsi que des experts. Les travaux qu'ils produisent éclairent la décision publique, nourrissent l'évaluation des politiques régionales et permettent une meilleure prise en compte des besoins sociaux et économiques des territoires.

L'engagement de la Mutualité Française au sein des CESER illustre concrètement cette contribution. La Mutualité Française Centre-Val de Loire siège ainsi au CESER régional depuis 2018 et participe activement à de nombreux groupes de travail portant sur des enjeux structurants tels que le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), la stratégie régionale de l'économie sociale et solidaire (SRESS), la qualité de vie, l'égalité, les solidarités ou encore l'attractivité du territoire pour les jeunes. En avril 2023, le CESER Centre-Val de Loire a notamment publié un rapport consacré à l'autonomie, au grand âge et au vieillissement, auquel la Mutualité Française a étroitement contribué. Les CESER permettent un dialogue régulier et structuré entre les exécutifs régionaux et les forces vives des territoires. Ils constituent également des espaces de remontée des attentes citoyennes sur des sujets essentiels tels que la santé, le logement, les mobilités, la formation ou la réindustrialisation. Dans certaines régions, jusqu'à 60 % des propositions formulées par les CESER sont reprises par les collectivités, témoignant de leur utilité et de leur impact dans le processus décisionnel.

Dans ce contexte, la Mutualité Française a rappelé que la simplification administrative ne devait pas conduire à affaiblir la qualité de la décision publique ni à priver les territoires d'instances essentielles de concertation et d'expertise. La suppression des CESER aurait risqué d'accentuer la distance entre les citoyens et l'action publique, de réduire la capacité d'anticipation des politiques régionales et d'aggraver la défiance démocratique.

La Mutualité Française a ainsi défendu le maintien des CESER comme un pilier de la démocratie régionale et de la participation de la société civile, soulignant que le renforcement du lien entre élus et citoyens passe par davantage de dialogue, d'expertise partagée et de construction collective des politiques publiques.



Réponses :

- › Emmanuel Duplessy, Député du Loiret
- › Loïc Kervran, Député du Cher
- › Henri Alfandari, Député d'Indre-et-Loire
- › Charles Fournier, Député d'Indre-et-Loire
- › Nicolas Sansu, Député du Cher
- › Constance de Pélichy, Députée du Loiret
- › Stéphanie Rist, Députée du Loiret
- › Daniel Labaronne, Député d'Indre-et-Loire
- › Marc Fesneau, Député de Loir-et-Cher
- › Anthony Brosse, Député du Loiret
- › Christophe Marion, Député de Loir-et-Cher

PPL relative au droit à l'aide à mourir et la PPL relative aux soins palliatifs et d'accompagnement

La Mutualité Française a poursuivi son engagement sur les enjeux de la fin de vie, en défendant une approche humaine et respectueuse de la dignité des personnes. Elle a rappelé la nécessité d'un débat approfondi, apaisé et éclairé, permettant à chacun de choisir librement et de manière autonome son parcours de fin de vie. Dans ce cadre, la Mutualité Française s'est prononcée en faveur de l'ouverture d'un droit à l'aide active à mourir, sous réserve d'un encadrement législatif rigoureux garantissant une volonté libre, éclairée et exempte de toute pression, notamment économique.

Parallèlement, la Mutualité Française a souligné l'urgence d'améliorer l'accès aux soins palliatifs sur l'ensemble du territoire. Elle a défendu la mise en œuvre d'un plan national de rattrapage afin de garantir un accès effectif aux soins palliatifs, à domicile comme en établissement. Elle a également plaidé pour un renforcement de la formation des professionnels de santé et pour une meilleure information du public sur les directives anticipées, afin d'en faciliter l'appropriation et l'opposabilité, notamment grâce à leur inscription dans un registre public national.

Dans la perspective de la reprise des travaux parlementaires sur la fin de vie, la Mutualité Française a engagé un partenariat avec le Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie (CNSPFV) pour partager analyses et bonnes pratiques, développer des outils d'information et de sensibilisation à destination des mutuelles, de leurs salariés et des usagers des services de soins et d'accompagnement mutualistes.

En parallèle, l'Espace fédéral d'éthique de la Mutualité Française a conduit un cycle de réflexion sur les dimensions éthiques, sociales et politiques de la fin de vie. Ces travaux ont mis en lumière les limites actuelles de l'accompagnement, les inégalités territoriales d'accès aux soins palliatifs ainsi que les tensions éthiques auxquelles sont confrontés les professionnels de santé et les proches. Ils ont permis de consolider le positionnement du mouvement mutualiste en faveur du respect du libre choix de la personne jusqu'à sa fin de vie, indépendamment de toute considération budgétaire.



La Mutualité Française a salué l'adoption par l'Assemblée nationale des propositions de loi relatives aux soins palliatifs et d'accompagnement ainsi qu'au droit à l'aide à mourir, soulignant la qualité et le respect des débats parlementaires. Elle a exprimé le souhait que ces textes soient rapidement examinés par le Sénat, afin de répondre aux attentes de la société en matière de dignité, d'accompagnement et de liberté de choix en fin de vie.

Ainsi, la Mutualité Française a réaffirmé ses priorités et propositions: développer l'offre de soins palliatifs pour garantir un accès égal sur tout le territoire, renforcer la formation des professionnels de santé à l'accompagnement de la fin de vie, promouvoir et rendre opposables les directives anticipées via un registre national, et assurer un cadre législatif garantissant la liberté de choix de chaque personne jusqu'à sa fin de vie, y compris pour le droit à l'aide active à mourir.



Parlementaire



Date



Modalité de RDV



Délégation

Bernard Pillefer,
Sénateur de Loir-et-Cher

16/09/2025

MGEN,
5 rue Copernic,
La Chaussée-
Saint-Victor

Angélique Tusa
Bernard Vigouroux
Stéphane Fradet

Christophe Chaillou,
Sénateur du Loiret

12/09/2025

Permanence
de Saint Jean
de la Ruelle

Christelle Auzeray
Dominique Baron

Hugues Saury,
Sénateur du Loiret

29/09/2025

Permanence du 37
rue du Boeuf Saint
Paterne à Orléans.

Olivier Ponte Garcia
Dominique Baron
Patrick Couteau

Pauline Martin,
Sénatrice du Loiret

29/09/2025

Permanence du 37
rue du Boeuf Saint
Paterne à Orléans.

*Olivier Ponte Garcia
Dominique Baron
Patrick Couteau*

Jean-Gérard Paumier,
Sénateur d'Indre-et-Loire

29/09/2025

Permanence 18
rue de Cormery
Saint-Avertin.

*Olivier Ponte Garcia
Alain Fievez
Patrick Couteau*

Pierre-Alain Roiron,
Sénateur d'Indre-et-Loire

02/09/2025

MGEN de Tours
située 30 allée
Ferdinand
de Lesseps

*Nathalie Gaborit
Angélique Tusa
Alain Fievez
Stéphane Fradet*



PLFSS 2026

La Mutualité Française s'est mobilisée tout au long de l'examen du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2026 afin de défendre les intérêts des organismes complémentaires d'assurance maladie (OCAM) et de garantir la protection des droits des assurés.

Le PLFSS, présenté par le gouvernement le 14 octobre 2025, prévoyait initialement la création d'une contribution exceptionnelle sur les organismes complémentaires de santé à l'article 7, avec un taux passant de 2,05 % à 2,25 % à la suite d'une lettre rectificative. Lors de l'examen en commission à l'Assemblée nationale, les députés ont adopté des amendements supprimant cet article, mais sa suppression restait à confirmer lors de la séance publique.

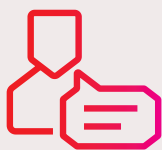
Au Sénat, le 26 novembre, les sénateurs ont adopté le texte modifié par leurs soins, rétablissant notamment l'article 7 sur la contribution exceptionnelle, pour un rendement d'environ un milliard d'euros. Le Sénat a également adopté un transfert de 15 milliards d'euros de dette sociale pour soulager la trésorerie de la Sécurité sociale, rejeté la création du « réseau France Santé », supprimé l'obligation de vaccination contre la grippe pour les résidents en Ehpad et réintroduit certaines dispositions concernant la complémentaire santé des fonctionnaires hospitaliers. La limitation des arrêts de travail à un mois, proposée par le gouvernement, a également été refusée par le Sénat.

La Commission mixte paritaire, réunie le 26 novembre, n'a pas permis de rapprocher les positions entre sénateurs et députés, renvoyant le texte à l'Assemblée nationale pour la suite de la navette parlementaire. Lors de la nouvelle lecture à l'Assemblée nationale du 2 au 7 décembre, les députés ont adopté l'article 7 rétablissant la taxe sur les complémentaires santé, et le projet de loi dans son ensemble le 9 décembre, avec un objectif de dépenses maladie (ONDAM) porté à 3,1 %. Le Sénat a de nouveau rejeté le texte lors de sa lecture du 12 décembre, avant l'adoption définitive par l'Assemblée nationale le 16 décembre, avant promulgation prévue avant le 31 décembre.

Tout au long de ce processus, la Mutualité Française, en partenariat avec la Fédération des Assurances (FA) et le CTIP, a contesté la constitutionnalité de l'article 7, alerté sur les impacts financiers et juridiques et préparé des notes argumentaires à destination des parlementaires, pouvant servir de contribution au Conseil constitutionnel si nécessaire.

La Mutualité Française a suivi avec attention l'ensemble des mesures adoptées dans le PLFSS 2026, notamment : le rétablissement de la contribution exceptionnelle sur les OCAM à 2,05 %, le relèvement de l'ONDAM à 3,1 %, l'abandon du doublement des franchises médicales et participations forfaitaires, l'encadrement des arrêts maladie, le report de la PSC pour les fonctionnaires hospitaliers au 1er janvier 2027, le rétablissement de l'obligation vaccinale pour la grippe en Ehpad, le rétablissement du réseau France Santé, la création d'un congé de naissance de deux mois par parent, ainsi que la suspension partielle de la réforme des retraites 2023 jusqu'en 2028.





Parlementaire

Christophe Marion,
Député de Loir-et-Cher



Date

Lundi 20/10/2025 à 16h



Modalité de RDV

Visioconférence
Lien envoyé



Délégation

Bernard Vigouroux
Stéphane Fradet

Mathilde Desjonquères
Suppléante collaboratrice de
Marc Fesneau,
Député de Loir-et-Cher

Jeudi 23/10/2025 à 11h

Permanence
parlementaire
14 rue Ducoux
41 000 Blois

Stéphane Fradet

Laurent, Baumel,
Député d'Indre-et-Loire

Jeudi 23/10/2025 à 14h

Visioconférence
Lien envoyé

Gabriel Sabotin
Patrick Couteau
Stéphane Fradet

Clara Crenn, collaboratrice
de Charles Fournier,
Député d'Indre-et-Loire

Lundi 27/10/2025

Echange de mail

Stéphane Fradet

Loïc Kervran,
Député du Cher

Mardi 28/10/2025 à 15h

Visioconférence
Lien envoyé

Rose-Marie Minayo
Stéphane Fradet

Anna Mazier, Collaboratrice
parlementaire de Constance
de Pélichy

Lundi 27/10/2025 à
16h30

Visioconférence
Lien envoyé

François Brière
Stéphane Fradet

Emmanuel Duplessy,
Député du Loiret

Lundi 03/11/2025 à 10h

Visioconférence
Lien envoyé

Patrick Couteau
Stéphane Fradet

Christophe Chaillou,
Sénateur du Loiret

Mardi 04/11/2025 à 15h

Paris - Sénat

Rose-Marie Minayo
Gabriel Sabotin
Claude Beillevaire
Didier Gineste
Stéphane Fradet

Paul Jobard, Collaborateur
de François Cormier Bouligeon,
Député du Cher

Mardi 04/11/2025

Echange de mail

Stéphane Fradet

Adrien Robelet, collaborateur
de Chantal Deseyne,
Sénatrice d'Eure-et-Loir

Vendredi 07/11/2025

Echange de mail

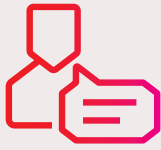
Stéphane Fradet

Apolline Halbecq, collabora-
trice d'Hugues Saury et Pauline
Martin, Sénateurs du Loiret

Mercredi 12/11/2025

Echange de mail

Stéphane Fradet



Anne-Camille Diot,
Collaboratrice parlementaire
de Nadine Bellurot,
Sénatrice de l'Indre

Jeudi 13/11/2025

Echange de mail

Stéphane Fradet

Antoine Morizot, Collaborateur
parlementaire de Christophe
Chaillou, Sénateur du Loiret

Lundi 17/11/2025

Echange
téléphonique

Stéphane Fradet

Alban Smith, Collaborateur
de Pauline Martin,
Sénatrice du Loiret

Mercredi 19/11/2025

Echange
téléphonique

Stéphane Fradet

Pierre-Alain Roiron,
Sénateur d'Indre-et-Loire

Vendredi 21/11/2025

Visioconférence

Bernard Vigouroux
Stéphane Fradet



Christophe Marion,
Député de Loir-et-Cher



Laurent, Baumel,
Député d'Indre-et-Loire



Loïc Kervran,
Député du Cher



Anna Mazier,
Collaboratrice parlementaire
de Constance de Péligny



Emmanuel Duplessy,
Député du Loiret



Christophe Chaillou,
Sénateur du Loiret



Pierre-Alain Roiron,
Sénateur d'Indre-et-Loire

LA CERTIFICATION QUALITÉ



UNE CERTIFICATION AU SERVICE DE NOS PARTIES PRENANTES

Depuis plus de 10 ans, les équipes de la Mutualité Française Centre-Val de Loire sont engagées dans une démarche d'amélioration continue ISO 9001. Chaque année, un audit externe vient évaluer la conformité et l'efficacité de notre système de management de la qualité (SMQ), garantissant ainsi la rigueur et la performance de nos actions.

En 2025, la certification APAVE BCS Certification a confirmé la solidité et la bonne implantation de notre SMQ, témoignant du sérieux et de l'implication de nos équipes.

Lors du dernier audit, ont été soulignés plusieurs points forts :

- Un engagement collectif fort envers la qualité et l'amélioration continue.
- Des processus clairs et rigoureusement suivis, assurant une maîtrise efficace des activités.
- Une gestion des risques bien maîtrisée, permettant d'anticiper les évolutions dans un contexte complexe.
- Une animation active du SMQ, avec des actions régulières de remise à niveau et des temps d'échange ritualisés.



Grâce à cette structuration, la Mutualité Française Centre-Val de Loire se donne les moyens d'anticiper les évolutions et d'adapter ses services face aux défis actuels : enjeux politiques, pression financière, ou encore difficultés de recrutement.

Le maintien de notre certification ISO 9001 est un marqueur fort de notre engagement envers la qualité, l'innovation et la performance. Il reflète notre volonté de proposer des services adaptés et d'accompagner nos parties prenantes avec exigence et professionnalisme.



LA DÉMARCHE RSE UNE ÉQUIPE ET DES ÉLUS IMPLIQUÉS

Dans le cadre des axes stratégiques 2025-2027, un groupe de travail « la vie mutualiste et la RSE » a été créé. Il est composé de 4 membres, 3 élus de l'Union régionale, représentant chacun l'une des missions de l'UR, et d'un collaborateur. Sa feuille de route s'applique à de mettre en œuvre la RSE de façon transverse au sein de toutes les activités de la MFCVL, y compris au niveau des élus.



Qualité de vie au travail

- › Formation Prévention solaire
- › Formation Fresque de la santé mentale
- › Formation aux Gestes de premiers secours enfants et nourrissons
- › 2 moments de convivialité :
 - 22 avril 2025 : repas et animation de « Building Team »
 - 16 octobre 2025 : repas et remise de prix « Défi pas »
- › Achat d'un fauteuil de relaxation
- › Et comme les années précédentes :
 - télétravail
 - séances de réflexologie et de amma assis
 - heures offertes pour le don du sang,
 - prise en charge financière de la vaccination grippale
 - calendriers de l'Avent.

Économie circulaire

- › Recyclage des papiers, cartons, cartouches d'encre
- › Collecte des piles usagées

Sobriété numérique et énergétique

- › Incitation à l'utilisation de Mutualité & Vous
- › Réparation des fenêtres des locaux de l'UR

Mobilité

- › Incitation au co-voiturage
- › Hybridation des réunions
- › Roue des déplacements

Achats responsables

- › Sélection des fournisseurs selon des critères RSE

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE UN ACTEUR CLÉ DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ



Créée en 1902, la Mutualité Française est le syndicat professionnel des mutuelles. Elle est le porte-parole de près de 450 mutuelles, qu'il s'agisse de mutuelles nationales, régionales ou locales, de membres d'organismes paritaires d'assurance santé, de prévoyance. Elle les représente, promeut le modèle mutualiste et anime le réseau de mutuelles et de militants.

La Mutualité Française est présente au sein de l'Hexagone et en Outre-mer grâce à ses 17 unions régionales qui portent et mettent en œuvre ses positions auprès des décideurs locaux. Les unions régionales sont des acteurs incontournables de l'économie sociale et solidaire de proximité.

→ CONTRIBUER AU DÉBAT PUBLIC ET À L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME DE SANTÉ

La Mutualité Française est un acteur majeur du débat national et force de proposition auprès des pouvoirs publics pour faire évoluer le système de santé et de protection sociale : débats budgétaires, accès aux soins à tarifs maîtrisés, prévention, grand âge et autonomie, etc.

C'est avec cette même ambition que la Mutualité Française a lancé les Etats généraux de la santé et de la protection sociale. Cette démarche citoyenne inédite, qui mobilise plus de 55 partenaires issus de la société civile, doit aboutir à des propositions concrètes en vue des échéances électorales de 2027. Près de 80 000 citoyens et professionnels de santé et de l'accompagnement ont donné leur avis lors d'une première phase de consultation en ligne.

Depuis toujours, la Mutualité Française s'inscrit dans une démarche globale qui se nourrit de débats ouverts, d'études et de réflexions, menés avec les militants mutualistes, les think tanks ou associations partenaires, et l'ensemble des parties prenantes du système de santé. Elle entretient notamment un dialogue avec les représentants des professions de santé et les associations d'usagers et les organisations syndicales.

→ DÉFENDRE L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS ET PROMOUVOIR L'INNOVATION

La Mutualité Française défend un système de santé solidaire, protecteur et universel. Elle s'engage pour l'accès aux soins pour tous

en nouant, par exemple, des accords avec des professionnels de santé pour limiter les dépassements d'honoraires ou en contribuant à la généralisation du tiers payant pour éviter l'avance des frais de santé.

La Mutualité Française et ses mutuelles sont également partenaires d'entreprises innovantes dans des domaines variés comme la téléconsultation, les flux financiers ou l'amélioration de l'expérience des adhérents.

Grâce au soutien du mouvement mutualiste, ces entreprises imaginent et expérimentent de nouvelles solutions pour la santé et la protection sociale de tous les citoyens.

→ REPRÉSENTER LES MUTUELLES AU SEIN D'INSTANCES NATIONALES ET INTERNATIONALES

La Mutualité Française est présente dans les principales instances et organisations de la protection sociale et de la santé : Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam), Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (Hcaam), Conseil économique social et environnemental (Cese), Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), agences régionales de santé (ARS), conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie, conseils territoriaux de santé, etc.

Elle se mobilise également au sein de l'Association internationale de la Mutualité (AIM) et de l'Association des assureurs mutuels et coopératifs en Europe (Amice) afin de faire reconnaître la spécificité des mutuelles.



La Mutualité Française

Chiffres clés



443

mutuelles
adhérentes



31,5 M

de personnes
protégées

1er

Acteur en
complémentaire santé

Réseau sanitaire et social
à but non lucratif
et accessible à tous

Acteur privé
de prévention

Opérateur
en dépendance



Près de

3 000

services de soins et
d'accompagnement
mutualistes



84 000

personnes employées
en équivalent
temps plein



43 500

mandats
mutualistes



5,2 M

d'utilisateurs
des Ssam



21,3 Md€

de cotisations
perçues



24 000

actions
de prévention



750 000

participants aux
actions de prévention

Mutualité Française Centre-Val de Loire

5-7-9 Quai de la Saussaye
41 000 Blois
02 54 70 59 93
contact@murec.fr



centrevaldeloire.mutualite.fr